

Création de 26 nouvelles places pour un accompagnement renforcé des jeunes en situation de handicap

L'Adapei 35 et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne vous informent de la création de **26 nouvelles places au sein des Instituts Médico-Éducatifs (IME et SESSAD - Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)** de l'association.

Effectives depuis la rentrée de septembre 2024, ces nouvelles solutions seront inaugurées officiellement le 28 novembre 2024 à l'IME La Passagère à Saint-Malo, afin de mettre en lumière les efforts déployés pour améliorer l'accueil et l'accompagnement éducatifs des jeunes en situation de handicap.

Cette initiative s'inscrit dans le plan ambitieux de création de 50000 solutions à l'échelle nationale afin de répondre aux besoins croissants d'accompagnement, en particulier pour des jeunes atteints de troubles neurodéveloppementaux (TND), dont des jeunes porteurs de troubles du spectre autistique (TSA).

Ces nouvelles places se répartissent de manière stratégique, selon les besoins identifiés sur les territoires. Pour l'Adapei 35, cela se répartit comme suit : **4 places** à l'accueil de jour du Baudrier à St Sulpice-la-Fôret, **3 places** à l'accueil de jour de La Passagère à St Malo, **6 places** pour le SESSAD Dibaot à Rennes Métropole et **4 places** pour le SESSAD du Triskell. Et enfin, pour répondre de manière adaptée aux situations prioritaires, **9 places** de prestations en milieu ordinaire (PMO) à l'U2A (unité spécialisée pour les enfants avec des besoins complexes liés aux TSA) ont été créées.

Ces nouvelles places de PMO permettent aussi de mobiliser des professionnels pour apporter un soutien nécessaire aux accueils de jour des IME et assurer ainsi **le lien entre les structures, pour un meilleur accompagnement.**

Ces ouvertures ont permis d'apporter des solutions pour des enfants ayant des besoins très spécifiques d'accompagnement, avec des moyens supplémentaires accordés, permettant la mise en place d'un travail individuel renforcé tant sur le plan de la communication, des habiletés sociales, de la prise en compte du mal-être et de la stimulation des enfants.



Zoom sur l'Adapei 35 : L'Adapei 35 est une association à but non lucratif, militante et gestionnaire, régie par la loi 1901. Autour de son projet associatif, l'Adapei 35 fédère les personnes accompagnées, leurs familles ou proches, les adhérents et les professionnels pour proposer un parcours personnalisé aux personnes en situation de handicap.